



La CFE Énergies est pleinement engagée dans le débat public sur la gestion des matières et déchets radioactifs

Défendant la place du nucléaire comme composante centrale du mix énergétique français, l'Alliance CFE UNSA Énergies se mobilise dans le débat public sur le plan national de gestion des matières et déchets radioactifs (PNGMDR) en rendant public son cahier d'acteurs et en participant aux réunions citoyennes.



Pour l'Alliance CFE UNSA Énergies, la production d'électricité d'origine nucléaire permet de disposer d'une **source d'énergie décarbonée, pilotable et compétitive**. La Programmation Pluriannuelle de l'Énergie prévoit qu'elle demeure, en lien avec le développement des énergies renouvelables intermittentes, une **composante essentielle de la politique énergétique de la France**.

Il est donc essentiel de s'assurer que **les déchets et matières radioactives sont pris en charge de manière sûre, sans conséquences sur la santé ou l'environnement**.

L'Alliance CFE UNSA Énergies considère donc que le PNGMDR doit être un outil au service de la politique énergétique française en permettant de s'assurer d'une **gestion responsable des déchets et matières radioactives sur le long terme** pour :

- garantir la protection des populations et protéger l'environnement lors des

traitements et manipulations de ces déchets de haute, moyenne, faible et très faible activité avec des moyens proportionnels aux enjeux et à la dangerosité ;

- poursuivre le **retraitement des combustibles usés** qui permet à la fois de recycler aujourd'hui l'équivalent de 10 % des matières du combustible, de constituer un stock de matières valorisables dans de futurs réacteurs, de préserver ainsi les ressources naturelles et de réduire la quantité des déchets de haute activité ;
- **promouvoir les emplois existants et à créer** liés à la gestion des matières, des déchets et des démantèlements.

Les enjeux identifiés et défendus par l'Alliance CFE UNSA Énergies dans ce Débat Public concernent principalement la **nécessité d'une nouvelle piscine d'entreposage de combustibles usés**, la gestion des déchets de Très Faible Activité (TFA) dans une logique de **valorisation des matériaux**, notamment métalliques, et d'**économie circulaire**, et la nécessité d'assurer l'avenir du projet de **Centre Industriel de Stockage Géologique (CIGEO)** à Bure.

Retrouvez notre cahier d'acteurs sur

https://participons.debatpublic.fr/uploads/decidim/attachment/file/140/Cahier_d_acteur_n_17_CFE-CGC.pdf